

YUKON

CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2020/ 55

PLACER MINING ACT
and
QUARTZ MINING ACT

Pursuant to section 98 of the *Placer Mining Act* and section 15 of the *Quartz Mining Act*, the Commissioner in Executive Council orders

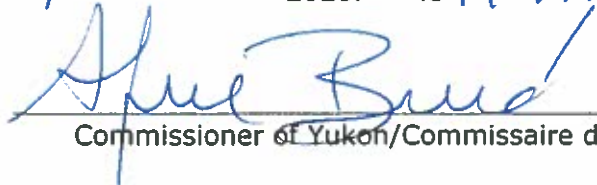
1 This Order amends the Order Prohibiting Entry on Certain Lands in Yukon (White River First Nation).

2 In section 2, in paragraph (b) of the definition "Order expiry date", the expression "April 1, 2020" is replaced with the expression "April 1, 2022".

Dated at Whitehorse, Yukon,

March 19,

2020.


Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon

YUKON

CANADA

DÉCRET 2020/ 55

LOI SUR L'EXTRACTION DE L'OR
et
LOI SUR L'EXTRACTION DU QUARTZ

La commissaire en conseil exécutif, conformément à l'article 98 de la *Loi sur l'extraction de l'or* et à l'article 15 la *Loi sur l'extraction du quartz*, décrète :

1 Le présent décret modifie le Décret interdisant l'accès à certaines terres du Yukon (Première nation de White River).

2 L'article 2 est modifié en remplaçant, à l'alinéa b) de la définition « date d'expiration du décret », l'expression « du 1^{er} avril 2020 » par l'expression « du 1^{er} avril 2022 ».

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le 19 mars

2020.